

AGRICULTURE

LA FORET DE SAINT-MARTIN ; SON HISTOIRE, SES HABITANTS, SES PRODUCTIONS ;

OPUSCULE LU A LA SOCIETE DU BERRY, DANS SA SEANCE DE JANVIER 1863

PAR M. ED. ANDRÉ, CHEF DES CULTURES DE LA VILLE DE PARIS¹

Messieurs,

Les vraies limites d'un département ou d'une province ne sont pas toujours dépendantes des nécessités locales ; il est d'autres séparations que la nature indique d'une façon plus bienveillante et plus libérale. La langue, les mœurs, les usages, les croyances, les costumes, sont autant de limites naturelles plus vivaces.

Ces différences et ses ressemblances constituent la nation même, et chacun des éléments qui l'ont composée est facile à distraire, à distinguer avec son cachet propre. Une chaîne invisible réunira longtemps, malgré les nécessités de la politique, tel village à tel village, telle province à la province voisine. C'est ainsi qu'un voyageur parti d'Allemagne se dirigeant vers le Midi, arriverait jusqu'en Espagne sans avoir remarqué le passage sensible de l'Allemand au Français, du Français à l'Espagnol.

Dans ce même ordre d'idées, nous pouvons noter dans notre Berry, dont le caractère est si tranché par sa langue et ses vieilles coutumes, bien des variétés dans les régions qui touchent les provinces voisines. Ainsi, nous avons : le Berry Limousin, le Berry Marchois, le Berry Bourbonnais, le Berry Nivernais, le Berry Solognot, le Berry Tourangeau, etc ... qui ne font cependant qu'un seul et même Berry. Chacune de ces provinces a son influence indirecte sur la part du territoire berrichon qui lui est contiguë ; des traces de l'idiome étranger se reconnaîtront à l'intérieur jusqu'à ce qu'enfin le contact indigène, devenu le plus fort, s'empare à son profit de toutes ces différences.

Il ne serait pas sans intérêt de savoir si cette fois encore l'exception ne vient pas confirmer la règle, et si parfois certaines tribus n'auraient pas énergiquement résisté à toute espèce d'influence étrangère.

¹ In *Revue de la Société du Berry à Paris*, 1862-1863, p. 4. La forêt de Saint-Martin ; son histoire, ses habitants, ses productions

Plus d'un parmi vous, Messieurs, se rappelle à ce propos que notre Berry possède encore un district dans lequel habite une population qui n'a presque rien de commun avec les populations d'alentour.

Vous avez tous nommé : *la forêt Saint-Martin*.

Il y a longtemps que l'attention de nos compatriotes fut appelée sur cette part remarquable du territoire berrichon ; chacun sait la tradition qui explique la naissance de ce peuple singulier. Ce que l'on sait moins, c'est le degré de vigueur de son caractère étranger, qui se retrouve de nos jours aussi vivace que jamais, modifié sans doute dans la forme, immuable quant au fond.

Pour commencer, nous rapporterons la tradition qui se rattache à la fondation de la colonie, dont les habitants actuels sont les descendants.

Vers la fin du règne de Charles VI, le connétable Jean Stuart appelait en France une colonie d'Écossais, que Charles VII, après la mort de son père, aurait établis près de Saint-Martin-d'Auxigny. Cédant aux sollicitations du connétable et des colons, il leur aurait abandonné une notable partie de la forêt de Haute-Brune, voisine de Saint-Martin, pour la défricher et s'y construire des habitations. L'activité, l'intelligence et l'industrie commerciale de la nouvelle colonie frappèrent, dit-on, le roi Charles VII, qui lui accorda de grands privilèges : l'exemption de tous droits d'entrée pour ses denrées dans la ville de Bourges, des droits d'usages de différentes natures dans la forêt royale de Haute-Brune, et certains privilèges de juridiction alors fort appréciés. Cependant ces diverses faveurs semblent se rattacher à d'anciennes concessions précédemment faites aux habitants voisins de la forêt, et confirmées par le duc Jean, le roi Louis XI et François 1^{er}. Ces confirmations successives, dont notre honorable vice-président, M. de Raynal, a eu l'obligeance de me communiquer le texte, ne mentionnent pas, toutefois, qu'elles aient été accordées spécialement aux Écossais qui avaient servi dans la garde du roi Charles VII.

Le roi habitait fréquemment son château de la Salle-le-Roy, situé au centre du canton des Écossais ; il suivait avec sollicitude le développement rapide de leur colonisation, et comme sa bienveillance allait croissant toujours, il institua, pour leur rendre la justice, un tribunal royal, présidé par un juge appelé le capitaine de la Salle-le-Roy. Ce juge tenait audience, l'épée au côté, dans le château même. Ce château, qui était voisin de la chapelle de la forêt, desservie par des clercs auxquels le roi Louis VII avait accordé une rente de cent livres et une redevance de blé sur ses moulins de Bourges, avait été souvent fréquenté par les rois de France, comme

rendez-vous de chasse. Un grand nombre de *lettres royales* sont datées du château de la Salle-le-Roy, et dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, on retrouve une sorte de devis des réparations que le roi Louis XI y avait ordonnées.

On peut recueillir, dans l'histoire du Berry de M. de Raynal de précieux détails sur le château de la Salle-le-Roy, des temps les plus anciens où l'on trouve son nom dans les annales de la province, jusqu'à l'horrible époque des guerres de religion. Il fut abandonné, puis démantelé vers 1589, par M. de la Châtre, à la sollicitation des habitants de Bourges, qui ne voyaient pas sans inquiétude une pareille forteresse entre les mains de la nouvelle tribu fondée par le connétable Stuart.

Au temps de sa splendeur, le château ne fit pas obstacle à l'accroissement de la nouvelle colonie ; la présence du roi importait peu à ses habitants, alors que leurs privilèges, dûment constatés et garantis par le sceau royal, leur laissaient des libertés importantes.

Autour du château voisin de Saint-Martin-d'Auxigny, se groupèrent rapidement les habitations des hardis défricheurs de la forêt de Haute-Brune. Grâce à tant d'éléments de prospérité, ils furent bientôt obligés d'envoyer des colonies nouvelles dans les environs des terrains concédés si généreusement par Charles CII. L'esprit envahissant des nouveaux venus, qui avaient déjà pris amplement droit de cité, les poussa sur d'autres points du voisinage ; ils devinrent nombreux et riches, et acquirent une grande partie de ce canton sur plusieurs lieues de circonférence.

La forêt de Haute-Brune s'était vue rudement traitée par les nouveaux colons ; bientôt il ne restait plus d'elle que le nom de forêt tout court, auquel on ajouta plus tard celui de son village central : Saint-Martin-d'Auxigny.

L'étymologie d'Auxigny paraît même se rattacher à ce fait de défrichement ou d'incendie de la forêt primitive ; on le fait dériver d'*axis* (planche, par extension *bois*), et d'*ignis*, feu, c'est-à-dire bois brûlé.

Vers 1600-1650, le village de Saint-Martin-d'Auxigny présentait un certain intérêt historique, dont j'ai retrouvé les traces dans d'anciens papiers conservés par les notaires du pays. Parmi de vieux actes qui datent de 1665, M. Thomas étant notaire du village de la Forêt-le-Roy (on nommait encore ainsi Saint-Martin-d'Auxigny) et M. Jourdain y exerçant le ministère religieux, on trouve que les notables s'assemblaient le dimanche à la sortie de l'église, sous la présidence du curé, et qu'on y agitait les intérêts du pays en présence du notaire, qui en dressait des procès-verbaux dont on retrouve des échantillons.

Ce nom de forêt Saint-Martin s'est conservé jusqu'à nos jours, bien que la vraie forêt ait disparu pour faire place à une autre d'une nature bien différente et beaucoup plus digne d'intérêt. Les arbres fruitiers ont remplacé les chênes. Sur tout le territoire de ce nom, les champs sont couverts d'arbres à fruits qui font de cette riche localité un immense verger. Aucune partie de la Normandie même la plus plantée, ne saurait entrer en comparaison avec ce fécond petit coin de terre.

La forêt Saint-Martin comprend aujourd'hui les communes de Saint-Martin-d'Auxigny, Saint-Palais, Menetou-Salon, Quantilly et une portion de la commune de Saint-Georges. Son étendue n'est pas moindre de 36 kilomètres carrés, et la population de ses villages et hameaux d'environ 8 000 habitants.

Elle est limitée au nord par l'extrémité des communes de Saint-Palais et de Menetou ; à l'est par celle de Quantilly, au midi par Vignoux, Pigny et Saint-Georges ; à l'ouest par Vasselay, Saint-Eloy-de-Gy, Allogny.

Sa vallée principale, au pied de Saint-Martin-d'Auxigny, à 16 kilomètres de Bourges, est arrosée par la petite rivière du Moulon, qui prend sa source dans la commune de Menetou, et se jette dans l'Yèvre à Bourges.

Le sol de la forêt de Saint-Martin est très variable dans sa composition géologique ; il est extérieurement disposé en collines inclinées dans toutes les directions ; son point culminant est situé dans l'antique forêt de Haute-Brune, à 311 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans la région est, la portion prédominante des terrains superficiels est argilo-calcaire, et cette composition se continue en se dirigeant sur Vasselay, à l'ouest, sur la rive droite du Moulon. La couche inférieure est composée de terrains de transport variables dans leurs aspects et recouvrant la formation crayeuse jusqu'à la couche de terre végétale, qui est généralement fort épaisse et d'excellente nature.

Les terrains siliceux et argilo-siliceux sont particuliers aux communes de Quantilly et de Menetou-Salon.

La partie de territoire qui touche Saint-Palais est la moins riche ; quelques localités y prennent la disposition des landes de Sologne, ou des brandes de la Brenne. Ces localités sont d'une étendue peu considérable.

Les fidèles descendants des colons de Stuart ont conservé le caractère écossais. On reconnaît facilement chez les paysans de la forêt Saint-Martin l'attitude, la stature vigoureuse, élancée des montagnards d'Ecosse. Ils portent de longues guêtres à mollettes ; ils ont souvent la barbe rousse et la taillent volontiers en favoris. Un son

de voix particulier, certaines locutions familières de leur langage primitif dénotent clairement leur origine. La plupart de leurs noms de famille sont d'origine écossaise, corrompue, il est vrai, par les années et les contacts divers. On retrouve fréquemment les noms de Talbot, Villodi, Gaddouin, Depigny, Mabilar, Alhodam, Coqu (de cornu), etc ... Ils se marient le plus souvent entre familles voisines, dans le même village : les registres d'état-civil portent, depuis des siècles, les mêmes noms sans altération. Ils ont gardé aussi la finesse de l'Écossais, et pour traiter avec eux la plus petite affaire, il ne faut manquer ni de prudence, ni d'habileté. Ils sont actifs, vigilants, courageux, durs à leur tâche, hardi dans leurs opérations commerciales. Longtemps avant le chemin de fer, ils amenaient bravement à Paris les fruits qui les encombrant ; ils ne craignaient pas de se mettre en route seuls avec leur petit cheval et leur frêle carriole. Depuis, au premier signal de la vapeur, on les a vus, on les voit tous les jours, charger *en vrac*, à pleins wagons, les fruits qui portent sous les halles de Paris, l'abondance et le bon marché pour la classe ouvrière. Mais cette soif de l'or chez eux est portée à l'excès ; ils thésaurisent pour thésauriser, sans que les plus riches consentent à se donner le moindre bien-être, sans qu'aucun d'eux cesse un instant d'aller répandre au champ la sueur de tous les jours. Point de fête, pas d'assemblées à Saint-Martin-d'Auxigny, et tandis que les villages environnants se réjouissent de temps en temps par les fêtes naïves de la franche campagne, chez eux tout est morne et glacé. Travailler encore, travailler toujours, et se défier des tentations du plaisir et du repos !

Leur industrie est si développée, et si grande leur soif du négoce, que la vente du bois, de la paille, des balais, des foin, des *javelles*, des gros légumes, à la criée, dans les rues de Bourges, appartient en grande majorité aux *forêtains*. Ils ont ce qu'on appelle le *cri de Paris* : une sorte de chanson à eux particulière ; nos fiers et paisibles paysans berrichons l'ignorent ou la dédaignent.

Du reste, grands chicaniers, grands disputeurs, ils sont semblables au Normand qui disait à son juge "Je veux *au moins* ce qui m'est dû".

Une partie essentielle de la population est consacrée à l'agriculture, et ils sont vraiment des maîtres, comparés à ceux qui les entourent. La plus grande partie de leurs cultures se fait à bras, les arbres fruitiers, plantés à chaque pas, rendant souvent impossible l'emploi de la charrue ; mais ils ne reculent jamais sur ce surcroît de besogne, que la terre leur rend au centuple. Dans ces terres privilégiées, malgré

l'ombrage épais des arbres semés partout, le blé croît aussi beau, aussi fourni, aussi complet que dans le champ le mieux aéré.

Depuis quelques années, de riches gisements de marne ont ouvert aux habitants de Saint-Martin une source nouvelle de richesse agricole dont ils commencent à tirer un grand parti.

Ils ont peu de prairies naturelles, excepté celles de la vallée du Moulon. Les premiers, dans les environs de Bourges, ils ont pratiqué les prairies artificielles ; leur fourrage le plus abondant est le trèfle, qui constitue la nourriture presque exclusive de leurs bestiaux. Ils tirent aussi grand parti de leurs légumes.

Mais leur vraie richesse leur vient des fruits. Leurs arbres sont plantés à plein champ, à 10 ou 15 mètres les uns des autres, croissant en toute liberté. La récolte des fruits vient apporter chez eux une pluie d'or qui dure toute l'année. Aussi bien il est rare de rencontrer un de ces Ecosseis mendiant son pain. Le malheur est qu'ils s'en rapportent un peu trop à la Providence pour l'entretien de leurs arbres, une fois plantés et greffés. Ils en mettent partout, il est vrai : dans les champs, sur les bords des chemins ; ils greffent toutes les épines dans les haies ; mais voilà tout. Point de taillis, d'émondage, d'échenillage ; des arbres couverts de bois mort, de mousse, de gui, etc ... Il faut que cette terre promise obvie à toute incurie et conserve les arbres en dépit d'eux-mêmes. C'est pourquoi leurs fruits sont généralement pierreux, petits et mal formés. La quantité d'abord ; pourvu que l'arbre ploie sous le faix, ils sont contents.

Tous les cantons de la forêt Saint-Martin ne sont pas également fertiles ; et même, parmi les privilégiés, on distingue encore des clos bien supérieurs à d'autres.

Dans la commune de Saint-Martin, les petits villages, hameaux ou clos suivants sont les plus renommés par l'abondance de leurs fruits : *le Carroy-de-la-Jaunée, le Chêne, la Tuilerie, les Hermites, Beffiou, la Fanchonnerie, les Ducloux, les Reddes, les Rauches, la Salle, les Boulins, les Goyoux, etc.*

Dans Saint-Palais : *Mauveron, Maltaverne, les Constants-Fèves, les Girards, les Bouquets, les Ecrains, la Farnauderie, le Colombier, le Chêne, Combe, la Mancœvrerie, les Affouards, les Chagnoux, les Bruyères, les Abbés, etc.*

Dans Menetou : *les Gobieux, les D'Choux, les Molons, les Montourennes, les Faucards, Derrière-la-Forêt, la Tremblade, les Rousseaux, les Louis, etc.*

Dans Quantilly : *les Bardis, les Cros-de-Vaux, les Biaunes, les Giermaisons, la Rablette, les Migeons, les Joris, les Glandons, Champgrand, les Marchands, Chaudé, etc.*

La question des variétés de fruits de la forêt Saint-Martin est digne d'attention. Elle porte assez souvent sur des formes locales particulières à ces contrées, et dont l'origine est fort difficile à retrouver. – Selon toute probabilité, c'est une des localités de France où les arbres fruitiers sont cultivés depuis le plus longtemps, et là, peut-être, est le berceau de bien des variétés dont nous voudrions pouvoir revendiquer sûrement l'honneur pour notre Berry. Mais quoi ! l'acte de naissance de ces variétés nous manque ; heureux qui saura plus tard découvrir leur origine !

Voici cependant une nomenclature des espèces et variétés cultivées le plus en grand dans le pays, sans le secours des pépiniéristes voisins, et par la seule industrie des habitants :

Poires d'été	Cogné gros et petit (amiré Joannet des pépiniéristes) Madeleine (Saint-Jean) Mouille-bouche (beurré d'été et non verte longue) Verte longue P. à la grand'queue (de demoiselle, de vigne, de M. Decaisne)
Poires d'automne	Saint-Michel (doyenné d'été) Angleterre Messire Jean, gris et blanc Le Roussignon (rousselet) Le Râteau gris Martin sec P. de bon Dieu (Ah ! m. D. ou d'abondance) P. à deux têtes (bellissime suprême) Beurré (B. d'automne, B. doré) Bouillère
Poires d'hiver	Angoisse ! P. de Saint-Germain De trompe-laquais (Catillac, P. de livre) P. aigre et douce

M. de la
Pour les pommes

Girogile (Gille ô Gille)
P. Curé (l'intéressant fruit dont nous a récemment parlé
Tramblais)
Saint-Jean (royale d'été)
Bedoie (bec d'oie) rouge et blanc
De Charbois (paradis)
De Calmine ou de Calvi, blanc et rouge (Calville)
Rambourg d'été et d'automne
P. de buse buré, pomme poire (R. de Granville)
Châtignié (châtaignier)
Carpendu (court pendu)
Petit carpendu
Bec d'oie à ??? (très estimée)
P. de Cravert (très tardive)
P. de Richard, coloré au soleil (d'hiver)
P. de Bœu ! (de bœuf ?)
P. d'aigre
Reiné carré (Calv. Blanche)
Reiné gris (R. haute bonté)
Reiné franc (petite reinette franche)
P. de clairin (cloche)
P. api franc (gros api)
P. la petite api (a pis fin)
P. sans pépins ?
P. de molon ? etc ...

Et beaucoup de variétés de qualités inférieures, employées à faire du cidre dans les années de grande abondance.

Le *cerisier ordinaire*, aigre et à longue queue, y porte le nom de frantâbe (franc-arbre).

La *guigne blonde* (qu'ils appellent *guignes*) fructifie en grande abondance lorsque les fleurs n'ont pas été détruites par la gelée. – Il existe, à ce propos, un dicton de pays qui prétend que lorsque les quatre guigniers de la montée de Saint-Georges sont gelés, il n'y aura pas de guignes de reste pour l'année dans toute la forêt. Ces arbres

paraissent être le thermomètre infallible de la région tout entière. – On dit aussi que la pluie, le jour de Saint-Georges, *bouche* les pommes et les fait tomber.

On attribue aussi à la floraison intervertie des pommiers et des poiriers des propriétés néfastes pour la production du vin. C'est ce qu'exprime le quatrain suivant introduit de la Châtre :

Quand la pomme passe la poère,
P'tit bonhomme faut boère ;
Mais si la poère passe la pomme,
Rogne ton douzil, bonhomme !

Les forêtains connaissent encore les merises grosses et petites, dont ils font, non pas du kirsch, comme les paysans de la Forêt Noire, mais des gâteaux nommés *glafoutis* ; ils possèdent aussi les cœurets ou *bigariots* (*nos bigarreaux gros rouges*), la grosse *cerise de Montmorency*, qu'ils nomment *Armorency*, et la *guériotte noère*, griotte à eau-de-vie.

Leurs prunes sont la *Saint-Jean*, la *Rougerolle*, la *Madeleine petite et grosse*, la *Sainte-Catherine*, la *Mirabelle*, la *prune baveuse*, la *prune de cochon*, l'*Abricot vart* (R. Claude), la *prune de Chyfre*, la *nigausse*, la *datte*, la *prune de potron*, le *gros et petit Saint-Julien*, toutes très abondantes.

Les autres arbres fruitiers, abricotiers, pêchers en plein vent, noyers, châtaigniers, sorbiers, alisiers, coignassiers, néfliers, etc ... sont fort répandus et affublés par eux de noms souvent peu harmonieux.

Ils apportent au marché de Bourges les meilleurs raisins de la vigne à vin : le *chasselas ordinaire*, le *méliier* (petit blanc), le *verdin*, le *goûche*, le *corps* (ou franc moreau). Mais ils ne soignent pas leurs treilles en espalier et se contentent de récolter le fruit quand il est mûr.

Toute cette avalanche de fruits, quand vient l'automne, fait irruption, non seulement à Bourges, mais, nous l'avons dit, sur le marché de Paris.

Le raisin blanc doré que l'on vend actuellement dans les rues de Paris sous le faux nom de chasselas, n'est autre chose que *la goûche*, venant de la forêt, et vendu à bon marché en quantités considérables.

A Menetou, *la goûche*, qui constitue le cépage dominant de la localité, donne parfois de telles récoltes (comme en 1858) que l'on transforme immédiatement le raisin en

alcool, qui y est contenu en abondance, bien qu'il soit d'assez mauvaise qualité. – On vend à Bourges ces raisins les plus choisis, à des prix relativement assez élevés à la fin de l'automne et en hiver.

Leurs moyens de transport sont de grandes charrettes pleines de paniers couverts de fougères, et souvent aussi le dos de leurs ânes ou mulets, qu'il revêtent, par-dessus leur bât, de deux énormes paniers nommés *beniaux*, remplis de fruits. – Ces *beniaux* ont une capacité d'environ deux tiers d'hectolitre. – Le *bouteron*, autre panier, contient à peu près 25 litres et la *corbeille* (ou *petit maniquin* des jardinières de Bourges), à peu près un demi-hectolitre.

Le plus souvent une partie du chargement est vendue aux revendeuses de la halle aussitôt l'arrivée du *forêtain* ; celui-ci garde, pour le détail, les plus beaux fruits, qu'il a grand soin de parer et de faire valoir.

Il est rare qu'ils ne profitent pas d'un voyage à la ville pour tâcher d'emmener, au retour, une *commission*, un chargement qui leur est bien payé : sorte de concurrence organisée au détriment du messager ordinaire de l'endroit.

Mille détails caractéristiques du paysan *forêtain* trouveraient ici leur place. Cette esquisse, toute de souvenirs, est fort incomplète. Qui voudrait l'étudier sous ses différents aspects, devrait aller vivre au milieu de cette active, intelligente et curieuse population.